



GEMENG
HABSCHT

Aide-mémoire

des conditions d'admission détaillées au poste vacant de :

1 ouvrier communal polyvalent avec DAP/CATP (100%) (m/f) au Service Technique, Régie Communale

Pourront concourir, les candidats détenteurs d'un DAP/CATP dans le métier de l'électricien.

Le permis de conduire catégories B, C et CE est exigé (permis CE à passer au plus tard endéans un délai de 6 mois après l'engagement).

La maîtrise de la langue luxembourgeoise est obligatoire.

Pour toutes questions, veuillez-vous adresser à: secretariat@habscht.lu

Les intéressés sont priés d'adresser leur demande au

Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Habscht
Place Denn
L-8465 Eischen

pour le 17 janvier 2025 au plus tard, en y joignant :

- une brève notice biographique (curriculum vitae)
- une lettre de motivation
- un extrait récent de leur acte de naissance, datant de moins de deux mois
- une copie de leur carte d'identité
- des copies des certificats et diplômes d'études
- une photo de passeport récente
- copie du permis de conduire
- extrait du casier judiciaire (bulletin n°4) datant de moins de deux mois

En déposant son dossier, le candidat (m/f) donne son accord à l'Administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Une première sélection se fera sur base des dossiers.

Eischen, le 14 décembre 2024

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Serge Hoffmann, bourgmestre
Carlo Moes, Diane Welter-Karger, échevins